

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 31 JANVIER 2021



LAC-RENARDIÈRES

MÉTAMORPHOSE ENCLENCHÉE

Vague verte
à la Main jaune

Du changement
en vue rue Colbert

Balades en
pagaille



Fonteveille

MAISON FAMILIALE

Le Collège autrement

4^{ème} - 3^{ème}

Dès 14 ans
en alternance

- Stages tous métiers
- Brevet national des collèges

50% école / entreprise

Portes ouvertes 2021

Samedi 6 février
Samedi 20 mars
Mercredi 19 mai



MFR Fonteveille 224 route de Richelieu - 86100 Châtelleraut - 05 49 21 11 16

www.mfr-fonteveille.com - mfr.fonteveille@mfr.asso.fr - [f fonteveilleofficiel](https://www.facebook.com/fonteveilleofficiel)

Jusqu'au 31 janvier

-15% ⁽¹⁾

sur toute la gamme

FUTURODIFF

FENÊTRES PORTES VOLETS PORTAILS STORES

Étude & devis gratuits





Art & Fenêtres

CHÂTELLERAUT SUD

05 49 02 60 41

www.futurodiff.com

22 rue de Nerpuy - NAINTRÉ

(1) voir conditions en magasin



Le Lac-Les Renardières : à nouvelle année, nouveaux quartiers !

Malgré les incertitudes notamment liées à la Covid-19, la Ville devrait mettre en œuvre en 2021 la plupart de ses projets.

Et, pour rappel, aucun quartier de Châtellerauld n'est oublié. Ainsi, après le quartier d'Ozon, c'est la **renovation urbaine des quartiers du Lac et des Renardières** qui est à l'honneur du présent magazine, suite à la convention signée en juin 2018 entre tous les acteurs concernés : notamment Ville de Châtellerauld, État, ANRU, Action Logement, et les deux bailleurs sociaux (à savoir Habitat de la Vienne et la SEM Habitat). Soit, ensemble, 25 millions d'€ pour ces quartiers.

Les objectifs phares de ce programme sont clairs : connecter ces deux quartiers du « sud » entre eux et avec le reste de la ville ; renforcer la mixité géographique et sociale ; améliorer leur qualité de vie. Ces orientations impliquent notamment des investissements dans le « dur », en complément de l'aide aux structures qui animent ces quartiers.

Quelques réalisations concrètes, en cours ou futures :

Au Lac : rénovation de l'ALSH, pour en faire un pôle enfance / petite enfance ; rue Vauban et Saint-Just, embellissement des abords d'immeubles et requalification de logements ; réhabilitation de 85 logements des résidences Marguerite de Valois et Marie de Médicis ; futur « tiers-lieu culturel ».

Aux Renardières : rénovation de la voirie ; rénovation de 9 pavillons rue René Cassin, création d'un espace dédié aux jeunes, à proximité de l'aire de jeux déjà existante ; démolition de 2 immeubles.

Ceci est une liste non exhaustive...

La réalisation de ces projets a nécessité, et nécessitera encore, une concertation avec les habitants. Ils s'échelonnent parfois jusqu'en 2025. Mais certaines actions seront concrétisées dès 2021. Des motifs d'espoir pour la nouvelle année !

Jean Pierre Abelin

Maire de Châtellerauld,
Président de Grand Châtellerauld

Sur le marché des artisans, la magie des fêtes a opéré en dépit des contraintes sanitaires.



L'îlot de Laège passe au vert ! Des arbres ont été plantés sur la voie venant prolonger l'avenue Aristide Briand.



La beauté architecturale de l'église et de l'hostellerie Saint-Jacques, jusqu'ici invisible, se révèle grâce à la déconstruction de plusieurs garages.



Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerauld - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerauld Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Caroline Matton, directrice
Rédaction en chef : Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Marie-Julie Meyssan, Hélène de Montagnac, Marine Nauléan
Photos : Iboo Création, Nicolas Mahu - **Régie publicitaire :** COMWEST 06 81 14 22 06
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - **Conception :** Agence Chat Noir - Châtellerauld

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr
par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatellerauld.fr

Vague verte à la Main jaune



C'est une petite forêt urbaine qui va venir pousser à l'entrée nord de la Ville. Après l'incendie de l'emblématique sculpture du giratoire de Pila -rebaptisé depuis- une consultation publique a permis de déterminer la préférence des Châtelleraudais pour l'avenir du lieu*. La végétalisation a été plébiscitée. Chênes, noisetiers, tilleuls, châtaigniers, frênes, noyers ou encore peupliers vont

être plantés par le service Cadre de vie en ce mois de janvier. En poussant, les plants forestiers formeront un voile végétal, refuge pour les insectes et les oiseaux, puis une forêt. « *Le dessin du boisement est tout en courbes, précise Christelle Revel, responsable du service Cadre de vie. Le relief du giratoire est conservé, après sondage du substrat nous amendons le sol avec un terreau de feuilles afin de faciliter la reprise des plants forestiers* ». La sélection naturelle fera son œuvre, aidée par la main de l'homme si besoin. Les travaux de préparation du sol sont réalisés de nuit pour minimiser l'impact sur la circulation. La plantation, relativement dense, est de l'ordre de 4 à 5 plants forestiers au m² sur une surface avoisinant les 1 500 m².

*51,7 % des participants à la consultation préféraient un aménagement paysager, 35 % la mise en scène d'un avion tandis que 13,3 % optaient pour l'implantation d'une œuvre de Francis Guyot.



À terme, les arbres absorberont le bruit de la route et réoxygéneront le site.

La passerelle en passe de devenir réalité



La passerelle prendra pied à l'extrémité du Jardin du Directeur.

C'est un projet qui s'inscrit dans celui de reconquête des bords de Vienne et au cœur d'une stratégie globale en faveur de la mobilité durable. L'implantation d'une passerelle à l'embranchement de la Vienne et de l'Envigne, au niveau du Jardin du Directeur, va pouvoir se concrétiser après des décennies d'attermoisement et d'embûches. L'État, dans le cadre du plan de Relance, apporte son soutien financier à hauteur de 300 000 € à la 1^{ère} tranche. Celle-ci comprend l'ingénierie du futur ouvrage d'art ainsi que l'aménagement des abords au débouché de la passerelle, côté rue de Gravelines. En effet, la création d'un cheminement de 200 m de long est nécessaire pour connecter la rue de Gravelines, la berge et, à l'avenir, la passerelle. À terme, la liaison douce permettra de rejoindre aisément, à vélo ou à pied, le pont Lyautey et, au-delà, Cenon-sur-Vienne. La maîtrise d'ouvrage sera désignée au 1^{er} semestre 2021.

> LES BRÈVES

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 23 janvier, à partir de 17h, à la médiathèque Les Halles des Savoirs, les bibliophiles en herbe ou confirmés auront matière à contenter leurs appétits de belles pages et de jolis mots. Ateliers créatifs, conférence déjantée et soirée conte sont à l'affiche de cet événement entièrement gratuit.

MAINTENU OU ANNULÉ ?
RÉFLEXE :
ville-chatellerault.fr

SOS, besoin d'aide pour passer la crise



La crise actuelle frappe sans prévenir et peut menacer certains foyers de précarité. Quelques pistes à suivre pour limiter la casse et garder confiance, en cas de situation difficile.

Perte d'emploi ou baisse importante de salaire, et il peut devenir impossible de finir le mois. Il ne faut alors pas hésiter à faire part de ses difficultés à un travailleur social. La Maison départementale de la solidarité (MDS) est une porte d'entrée pour « trouver soutien et aide du plus jeune âge au plus grand âge », énonce Rose-Marie Bertaud, vice-présidente du département de la Vienne chargée de l'action sociale. Ce service de proximité est ouvert à tous les habitants qui rencontrent des

difficultés. « Problèmes de logement, d'alimentation, de paiement de factures, de santé... le champ d'action est large », résume Rose-Marie Bertaud. Il existe deux antennes à Châtellerauld, au nord et au sud de la ville en fonction de son secteur d'habitation. En appelant pour prendre rendez-vous, on évitera l'attente en cette période de crise.

L'épicerie sociale, un « Coup de pouce » salubre

Concernant les besoins alimentaires, la MDS oriente vers l'épicerie sociale « Coup de pouce », gérée par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Châtellerauld (CCAS). « On y fait soi-même ses courses de produits secs et frais. On paie ensuite 10 % du prix, dans la limite d'un montant mensuel maximum par foyer », explique Marc Ménécot, du service Solidarités actives du CCAS. Les Restos du Cœur distribuent quant à eux des

paniers repas à cuisiner chez soi.

En cas de perte d'emploi, l'urgence est de faire connaître sa situation auprès de Pôle Emploi. Réactualiser son CV, exercer une veille des offres disponibles, établir un budget, permettent de conserver une dynamique active. La Ville de Châtellerauld, avec sa plateforme emploi.ville-chatellerauld.fr et des sites* et des agences d'emploi, mettent quotidiennement des offres en ligne. En cas de besoin, des ordinateurs sont disponibles à Pôle Emploi ou dans les 4 maisons de quartier. Des associations d'entraide comme la Croix-Rouge, le Secours catholique, l'Association Saint-Vincent-de-Paul, le Secours populaire peuvent également être contactées, sans justificatif d'un travailleur social. La meilleure chose étant de ne pas s'isoler, pour ne pas perdre confiance. Un coordinateur de l'aide alimentaire vient d'être recruté en appui des associations.

*keljob.com, monster.fr, neuvoo.fr, jobijoba.com

Deux commerces et dix logements en ligne de mire rue Colbert



L'immeuble du 19-21 rue Colbert va reprendre vie.

Réhabiliter un immeuble ancien plein de cachet, dynamiser l'offre commerciale et créer des logements à louer de qualité. L'opération en préparation rue Colbert conjugue les desseins positifs.

Quand la vie tourne au ralenti avec le coronavirus, le dossier du 19-21 rue Colbert, lui, passe à la vitesse supérieure. Ce bel immeuble en pierre se distingue par ses élégants garde-corps et son décor sculpté. Il a hébergé des commerces renommés comme Lebeau, mais demeure en déshérence depuis plusieurs années. Il vient d'être racheté par un groupe à taille humaine qui va concrétiser sa renaissance. Le porteur de projet envisage de réhabiliter de fond en comble ce bien d'une très grande qualité architecturale. Celui-ci est situé en plein cœur de ville, au sein du site patrimoine remarquable.

Double vocation pour un immeuble stratégique

À l'issue des travaux, en rez-de-chaussée, deux enseignes commerciales nationales viendraient s'implanter sur 230 m². Au-dessus, dans les étages, dix logements locatifs seraient créés sur une surface totale de 530 m². Ce projet, accéléré grâce au programme Action Cœur de Ville, fait l'objet d'un soutien de la Ville et de l'Agglo par le biais d'un accompagnement des services Économie et entreprises, Habitat, Urbanisme et Santé publique sécurité civile. Le volet commercial du projet pourrait bénéficier d'un coup de pouce financier de Grand Châtellerauld à travers le FISAC* à hauteur de 24000 €. Les travaux de rénovation liés au volet habitat devraient, quant à eux, être appuyés financièrement par l'OPAH.

*Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce.

Paris-Brest ou brioche ?



Rémy Amaro s'est installé en novembre au 13 boulevard Blossac, et a repris l'entreprise d'Alain Hayée. Ce jeune pâtissier de 25 ans vient de la région parisienne, après un passage à Poitiers. Se lancer à la veille de Noël a été un baptême du feu. « *Les nuits ont été courtes !* », confirme le dynamique gérant qui a recruté 4 personnes pour porter son équipe à 11. La maison affiche deux spécialités qui font déjà parler. L'une est le Paris-Brest, douceur pour laquelle le pâtissier s'est distingué dans des concours. « *Je l'ai allégé en sucre et en beurre et je fais ressortir le goût des fruits secs torréfiés* ». L'autre spécialité est la brioche feuilletée. « *Je la fais nature, pour laisser s'exprimer le parfum du beurre AOC Poitou-Charentes* ». On en a l'eau à la bouche.



Aux Renardières, l'aire intergénérationnelle est un lieu propice aux jeux, au lien social.

LAC-RENARDIÈRES MÉTAMORPHOSE ENCLENCHÉE

En 2021, une nouvelle page s'écrit pour le sud de Châtellerauld. Le programme de rénovation a pour but de bénéficier à toutes et à tous. À l'image de celle réalisée sur le quartier d'Ozon, elle relève de la métamorphose urbaine. En cours ou à venir, voici un état des lieux des principaux chantiers.

Il aura fallu des heures de travail et de négociation pour dessiner les contours du nouveau visage du Lac-Renardières. C'est chose faite, sur le papier, depuis la signature, en juin 2018, de la convention actant la mise en route d'un programme commun pour ces deux quartiers accolés et complémentaires.

Une démarche partenariale

Pour enclencher la transformation en profondeur, il a été nécessaire de fédérer tous les protagonistes, acteurs et financeurs avec des objectifs communs. Autour de la table, la Ville, l'État, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), Action Logement, la Caisse des Dépôts, le département de la Vienne et deux bailleurs sociaux. Le nom de l'opération ? NPNRU. Comprenez Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Un défi humain autant qu'urbain

Le Lac et les Renardières sont, pour l'essentiel, sortis de terre dans les années 1980. Avec le temps, ces quartiers se sont dégradés. Le renouvellement urbain, ici, est d'abord un projet social destiné à changer la vie des habitants. Quartiers labellisés politique de la Ville, le Lac et les Renardières bénéficient d'une mobilisation accrue de toutes les politiques publiques pour améliorer les conditions de vie, la mixité sociale. Tout à la fois acteurs et bénéficiaires de ce renouvellement, les habitants, notamment via le conseil citoyen, constituent une des clés de réussite du projet. La concertation est le fil rouge du NPNRU.

25 millions d'€ d'investissement

À l'horizon 2025, ce sont 25 millions d'€ qui seront employés pour réinventer les espaces des quartiers sud, en créant des liaisons et des rencontres, des logements plus confortables, en donnant une nouvelle jeunesse à des équipements publics. En offrant un espace de convivialité, la récente aire de jeux intergénérationnelle, entre le groupe scolaire Léo Lagrange et le foyer-logement des Renardières, est emblématique de ces finalités.

AU LAC, LE CHANTIER DU PÔLE ENFANCE DANS LES STARTING-BLOCKS

Construit dans les années 1980, le bâtiment est « *dans son jus* ». En ce mois de janvier, c'est le top départ du chantier destiné à lui donner une seconde jeunesse.

Traitement de l'enveloppe thermique, réfection des toits-terrasses, changement des huisseries, mise aux normes d'accessibilité ou encore reconfiguration des salles d'activités : la rénovation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) vise grand pour le bien-être des petits. D'ailleurs, la structure va pousser les murs puisqu'elle récupère la surface dévolue jusqu'ici à la médiathèque du Lac. À l'intérieur, les cartes sont rebattues : le pôle enfance disposera de 9 salles d'activités dont une grande modulable. Les sanitaires, la cuisine pédagogique ou encore les dortoirs seront refaits du sol au plafond. Durant les travaux, l'organisation bien rodée de la structure sera chamboulée, mais le calendrier du chantier est conçu pour limiter les perturbations. L'objectif est de permettre à la structure de réintégrer les murs en septembre 2021. 1 200 000 € sont investis par la Ville dans cette opération, financée à hauteur de 770 000 € par l'ANRU, le département de la Vienne, la CAF, l'État et Grand Châtellerauld.



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'HABITAT

À proximité du centre-ville, des espaces naturels du Lac et de la forêt, les logements des quartiers sud ne manquent pas d'atouts. Aujourd'hui, le parc immobilier présente des signes de fragilité. Une importante rénovation va changer son image et lui redonner de l'attractivité. 179 logements vont être requalifiés, 12 seront construits.

■ Au Lac, les résidences Saint-Just et Vauban, propriété de la SEM Habitat, ont amorcé leur mue avec la « résidentialisation » des immeubles, traduisez leur privatisation en clôturant esthétiquement les jardins en pieds d'immeubles, afin de se sentir chez soi. Le local poubelles de la résidence Saint-Just, victime d'incendies récurrents, a été déplacé et remis au goût du jour. Il s'adjoint un garage à deux-roues d'une quinzaine d'emplacements. Suivront la requalification de 55 logements collectifs rue Saint-Just et de 30 logements individuels rue Vauban. Dans les deux cas, il s'agit d'améliorer le confort thermique et l'efficacité énergétique des habitations, notamment grâce à une isolation extérieure. « *L'objectif est de ramener les deux résidences à un niveau BBC rénovation* » précise Frédéric Delacroix, directeur de la SEM Habitat. « *Cela permettra aux locataires de mieux maîtriser leur consommation énergétique.* »



Rue Saint-Just, un nouveau local a été créé pour marquer l'entrée.

Le permis sera déposé début 2021 pour un démarrage du chantier avant la fin d'année. »

■ Pour les résidences Marguerite de Valois et Marie de Médicis, Habitat de la Vienne investit plus de 4 millions d'€ dans la réhabilitation de 85 logements. « *Il s'agit d'une réhabilitation lourde des parties privatives et communes, assure*

Pascal Aveline, directeur d'Habitat de la Vienne. *Nous traitons l'enveloppe thermique, changeons les huisseries, les chaudières, nous rénovons la plomberie, l'électricité, les sanitaires. Les deux résidences bénéficieront également de travaux d'embellissement.* »

■ Pour la rue des Sittelles que la Ville va prolonger en février-mars, Habitat de la Vienne va construire 12 logements : 8 pavillons avec jardin et un petit immeuble composé de 4 logements. Les logements seront mis en location avant fin 2022. 1 980 000 € sont investis dans l'opération.

■ Rue Charles Perrault, aux Renardières, la démolition de deux immeubles dégradés sera engagée au second semestre 2021. Habitat de la Vienne, qui engage 1 658 000 € dans l'opération, rétrocèdera la parcelle à la Ville. Habitat de la Vienne engage en 2021 la rénovation complète de 9 pavillons aux Renardières, notamment rue René Cassin.

À TOUS LES COINS DE RUE

La Ville va mettre un coup de collier sur les travaux de voirie aux Renardières. « À l'horizon 2025, toutes les rues existantes du quartier seront rénovées » souligne Michaël Biseau, responsable du service Aménagement urbain. Outre la réfection des chaussées et des trottoirs, des plantations seront réalisées. Un mail d'arbres viendra ponctuer la rue Jacques Cartier. Le maillage des rues sera repensé à l'échelle du quartier grâce à la rétrocession à la Ville de nombreuses voies privées, propriétés d'Habitat de la Vienne*. Une nouvelle voie douce irriguant le quartier et le connectant aux autres sera créée en 2023. Enfin, en vue de désenclaver les Renardières et de faciliter la desserte par les bus, une voie sera créée en 2025. Elle ira de l'avenue Camille Pagé à la rue Jacques Cartier.

*Par exemple la rue René Cassin, qui s'apparente à une voie publique, ne l'est pas aujourd'hui. Cette anomalie vient du fait que le quartier a été construit à partir de l'année 1954, il n'y a pas eu rétrocession de la voirie à la Ville.

La Maison du projet est un lieu ressource au service des habitants. Elle les informe sur le programme de renouvellement urbain, recueille leurs observations et répond à leurs questions. Des permanences auront à nouveau lieu en 2021 -sous réserve des conditions sanitaires- dans différents lieux des quartiers. Contact : 05 49 23 64 12.

ROULEZ JEUNESSE



Le programme de renouvellement urbain fait la part belle à la jeunesse. Le groupe scolaire Léo Lagrange va faire l'objet d'une restructuration. Le programme est actuellement en cours de définition. 2 millions d'€ sont inscrits pour mener à bien ces travaux avec le concours financier de l'ANRU et du département de la Vienne. Ils se dérouleront de 2022 à 2025.

Pour faire le pendant au futur pôle petite enfance du Lac, les Renardières seront dotés d'un espace dédié aux jeunes. Le bâtiment devrait être implanté à l'emplacement des préfabriqués situés non loin de l'aire de jeux intergénérationnelle. 220 000 € sont affectés à ce projet.

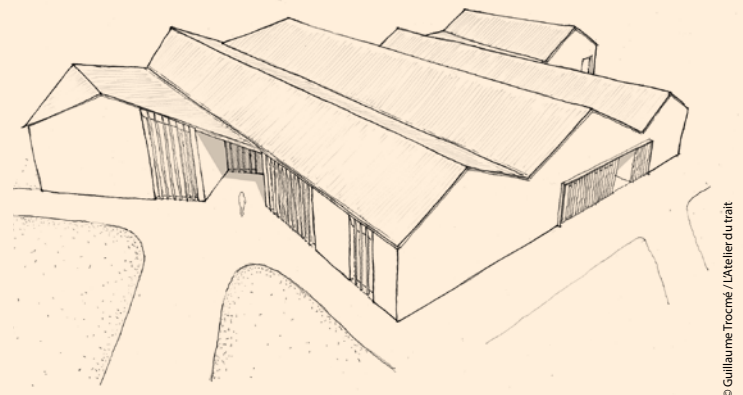
UN ÉCRIN POUR LA CULTURE... MAIS PAS QUE

Au Lac, c'est un nouvel ensemble empilant les « casquettes » qui va voir le jour. Sur plus de 700 m², l'ouverture du futur tiers-lieu est envisagée en septembre 2022.

Il réunira médiathèque, ludothèque, salle d'animation, locaux dédiés au service des Sports et à l'association Les petits débrouillards. Le projet architectural du tiers-lieu, confié à l'agence L'Atelier du trait, consiste à prolonger et transformer l'ancienne base de voile. Guillaume Trocmé, architecte : « On s'appuie sur les forces directrices du bâtiment existant que l'on remet au goût du jour. L'entrée principale créée s'inscrit de biais afin de donner une présence, une visibilité au tiers-lieu situé en fond d'impasse ».



La ludothèque viendra se fondre à la médiathèque. Objectif : multiplier les portes d'entrée vers la culture.



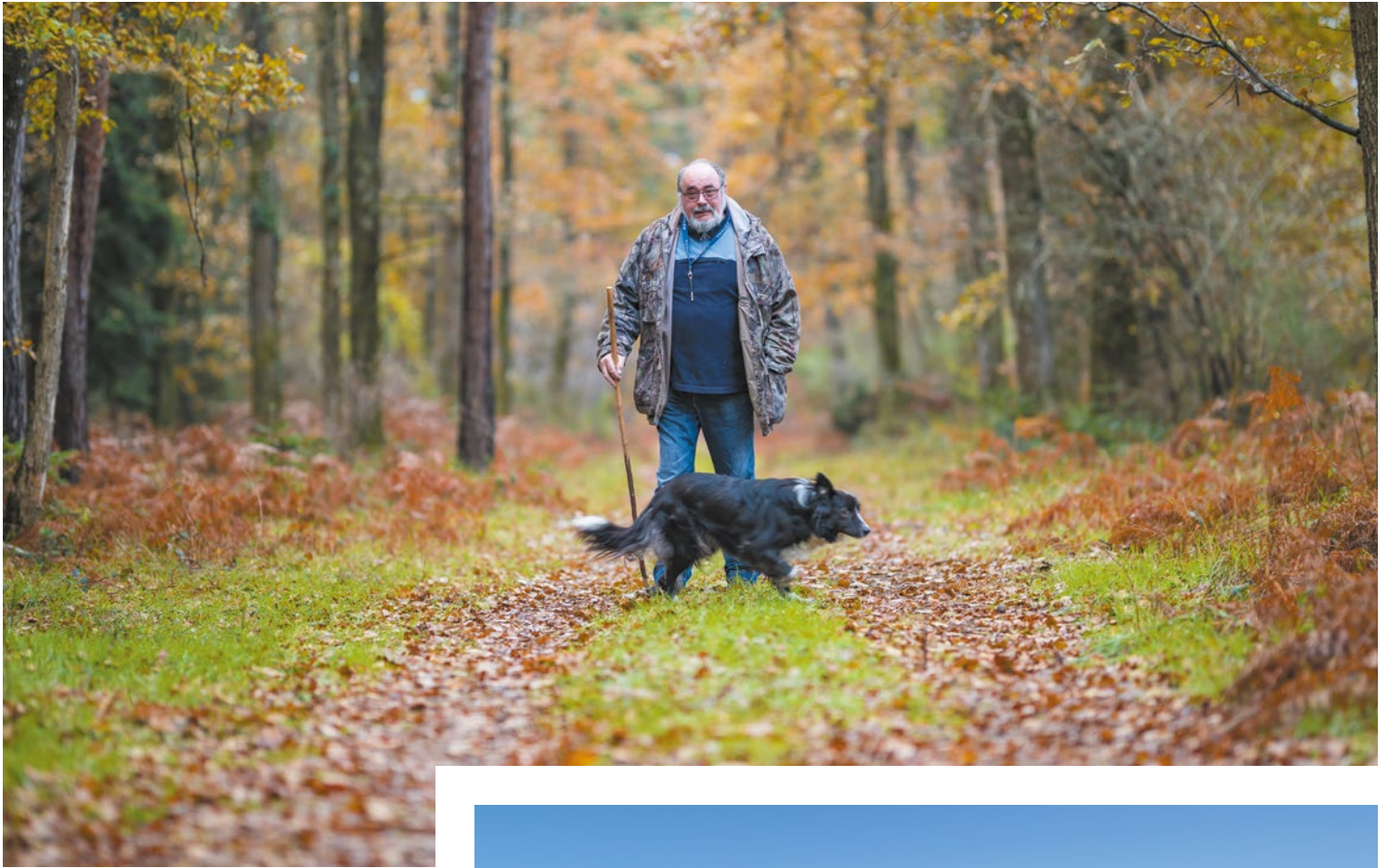
© Guillaume Trocmé / L'Atelier du trait

Jeux de volumes

Avec une terrasse et un jardin de jeux côté Lac, l'équipement offrira des possibilités d'amusement en plein air aux beaux jours. Le vaste volume intérieur sera dédié aux livres et aux jeux, sans réelle frontière. « Dans l'espace décloisonné, les plafonds en rampants qui sont les sous-faces des toitures viendront définir des sous-espaces » précise l'architecte. Le dépôt du permis de construire est imminent. Grand Châtellerauld investit 1 600 000 € dans la création de cet équipement communautaire* dont les travaux devraient commencer en juin.

*Projet soutenu financièrement par l'ANRU, le département de la Vienne, la CAF, la DRAC, la Ville de Châtellerauld.

Balades faciles pour tous



À vélo ou à pied, il y a de quoi se dégourdir les jambes (et les pattes !) dans Châtelleraut. Quelques exemples pour se mettre en forme dès ce début d'année.

Rien de tel que le grand air pour dérouiller des muscles confinés et détendre l'esprit. Côté pistes cyclables, l'ancienne voie de chemin de fer transformée en voie verte sécurisée, appelée aussi « *voie Sylvain Chavanel* », ce qui donne de l'ardeur, est toute indiquée pour une balade sereine en famille. Longue de 2 km dans Châtelleraut sur la rive gauche de la Vienne, elle se poursuit sur 39 km jusqu'à La Roche-Rigault. Également paisible et au fil de l'eau mais cette fois rive droite, la piste Fernand Vercher, sur le GR 655, va de la rue Denis Papin (près du pont Albert Camus) à l'avenue Louis Ripault (environ 1,5 km). Toujours rive droite, on relie agréablement à vélo le pont Henri IV au pont de Loudun, près d'Auchan sud, sur 3,2 km. Citons aussi la piste avenue Camille Pagé, qui s'étend sur près de 2 km. Quant à la forêt de Châtelleraut, elle tend les bras aux vététistes et aux promeneurs à pied, avec des balades de 4, 6 et 12 km balisées par l'ONF.



Dans la forêt ou sur les hauteurs de Targé, il y a plein de belles destinations pour marcher ou pédaler.

À pied, on aura plaisir à prendre de la hauteur au-dessus de la ville en explorant les sentiers vallonnés de Targé, au départ de la salle polyvalente. Se munir d'un GPS, car ces chemins ne sont pas balisés. Autre idée de balade, le chemin de Piétard en direction de Thuré, à partir de l'Intermarché, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny. Pour ajouter la contemplation du patrimoine bâti, pourquoi ne pas flâner rue du 14^e RTA, peuplée de maisons cossues ; ou bien relever les défis de l'application de géocaching Terra Aventura, une balade de 2 heures à travers les points historiques

de la ville, au départ de la Manu. Si rejoindre une association de cyclistes ou de marcheurs est le moyen idéal de connaître tous les spots de balade, la Ville souhaite mettre prochainement en place un balisage pour les promeneurs.

En France, sur du plat à faux plat, la vitesse de marche à pied est de 4,5 km/h en moyenne (plus près de 4 km/h pour un marcheur tranquille) et autour de 20 km/h sur un vélo tout chemin standard.

Plus d'infos sur : tourisme-chatelleraut.fr rubrique « à voir, à faire »

Silence, Tom tourne !

Le jeune Châtelleraudais Tom Le Guillou a participé au festival Jeunes Talents organisé par le 4, dans la catégorie vidéo. La réalisation cinématographique, il veut en faire son métier. Ce jeune homme, qui fourmille de projets, travaille actuellement à l'écriture d'une mini-série. Un clip musical, qu'il a réalisé sur commande à Châtellerault, sortira prochainement.

Qu'avez-vous présenté au festival ?

Mon court métrage *Réveillez-vous*, que j'avais réalisé pour le concours national de cinéma « 48h très court ». Le principe était de réaliser un film en 48h chrono, sur le thème « la maison brûle », autour de l'urgence climatique. Il y avait à la fois des pros et des amateurs, c'était très stimulant et intéressant. J'ai eu la chance que José Bourdon, du 4*, me prête du matériel, notamment un gros stabilisateur pour faire de belles images dans les champs.

Vous étudiez le cinéma ?

Oui, je suis en classe préparatoire littéraire option cinéma, à Toulouse. Après la prépa, je compte passer les concours des grandes écoles de cinéma. Et devenir réalisateur.

Comment est venu ce goût pour le cinéma ?

Mon grand-père me montrait et m'expliquait les photos et les films qu'il faisait, et il m'a prêté un appareil photo. Ados, on se mettait en scène mon frère et moi dans des petits courts métrages. Mais le vrai moteur, ça a été une visite des combles du collège Descartes quand j'étais en 3^e. La beauté et l'étrangeté des lieux, la poussière qui volait, c'était très cinématographique. Ça m'a inspiré un scénario.

Quel était le thème ?

L'histoire d'un prof addict à des cachets bizarres, qui va se transformer en zombie. Mes potes m'ont tout de suite suivi et finalement tout le collège s'est pris au jeu. Une soixantaine d'élèves ont joué dans le film et aussi des professeurs, dont Monsieur Arfeuillère qui a tenu le premier rôle. Le principal du collège, Monsieur Mignien, a joué aussi. Le film s'appelait *Bienvenue en enfer*. Grâce à l'appui de José Bourdon, il a été projeté aux 400 Coups en 2017. Depuis, j'ai tourné plusieurs autres courts métrages.

Pour visionner l'ensemble de ses films, rendez-vous sur sa chaîne Youtube ou sur son compte Instagram @tomleguillou

*Le 4 est un équipement dédié à la jeunesse, géré par Grand Châtellerault.



18 ans

Passé par le collège Descartes et le lycée LP21

Fan des films de Gaspard Noé et Quentin Tarantino

Pratique le skate et le long board

INFOS EN +

Tom Le Guillou est accompagné par le pôle vidéo du 4. Il a aussi participé au festival Jeunes Talents dont l'édition 2021 se déroulera en plein air, samedi 22 mai, sur l'esplanade François Mitterrand. Les inscriptions sont ouvertes à tous les jeunes de 15 à 30 ans, habitant Grand Châtellerault. Danse, magie, musique et bien sûr vidéo, pour ne citer que quelques pratiques, le festival se veut un espace de brassage artistique. Le 4, via cet évènement, offre aux jeunes un espace d'expression, leur permet d'approcher la réalité d'une situation de diffusion professionnelle dans toutes ses dimensions, y compris organisationnelles. Le dossier à déposer au 4, 4 rue Aimé Raseteau.

Toutes les infos sur jeunestalents.grand-chatellerault.fr

Une église-pagode qui casse les codes



Sa forme s'affranchit des codes de l'architecture sacrée. L'église Sainte-Marie d'Ozon ne présente pas un classique plan en croix mais dessine un simple carré, propice à des assemblées plus conviviales. Ici, point d'élancement vers le ciel ni de clocher. L'édifice dévoile un toit débordant, légèrement concave, qui fait écho à ceux des tours chinoises. Avec son côté « pagode », l'église mise sur la simplicité. Une simplicité résolument moderne.

Modestie affichée



Construite en 1965 dans le nouveau quartier d'Ozon, elle est conçue davantage comme une maison ouverte que comme un monument imposant. Le programme intègre un panel de salles paroissiales en soubassement et, époque de la révolution automobile oblige, un indispensable parking. La construction ose un matériau « pauvre » : le béton. Passé les escaliers, une tribune surmonte l'entrée. À l'intérieur, la visibilité est totale. Sous le plafond en

bois, de petites ouvertures garnies de verre translucide diffusent une lumière douce. Le regard est guidé vers le chœur légèrement surélevé par les vitraux. Ces derniers sont des pavés de verre épais, colorés dans la masse, éclatés et enchâssés dans de la brique. Côté couleurs, ils jouent sur des nuances de bleu, de rouge et de jaune.

La construction de l'église Sainte-Marie d'Ozon a été confiée par Jean Maneval, urbaniste en charge de l'aménagement du quartier, à l'architecte Philippe Douillet. Elle a une petite sœur à 500 km de là : l'église Saint-Paul, à Mourenx près de Bayonne, ressemble à s'y méprendre à Sainte-Marie d'Ozon. C'est le même duo qui a officié à ces deux constructions modernes, ainsi qu'aux tours chinoises de Châtellerauld.



Saint-Paul de Mourenx

©Claude Poux, Mourenx Saint-Paul

D'Ozon au port de Beyrouth

Jean Maneval (1923-1986), urbaniste et architecte avant-gardiste, œuvre à la reconstruction d'après-guerre. À Châtellerauld, il est le chef d'orchestre du quartier d'Ozon. Implantation des voies, des équipements et des immeubles, aménagement des espaces publics portent sa marque. Il sollicite notamment Philippe Douillet pour construire les tours chinoises et l'église.

Jean Maneval est connu pour avoir été un pionnier de l'emploi du plastique en architecture. Il crée dans les années 60 la Maison bulle. Cette maison anticonformiste et futuriste, avec des formes courbes, des couleurs flashy et un petit prix, est un succès. Elle inspire la construction industrielle des piscines Tournesol.

Dans les années 70, Jean Maneval exporte ses idées visionnaires en accomplissant des projets internationaux : l'aménagement du port de Beyrouth (endommagé par une explosion en août 2020), la reconstruction d'Agadir, des quartiers en Argentine et aux États-Unis.



La Maison bulle, nomade, formée de 6 coques de polyester, se démarque par son look pop.

©famille Maneval

INFOS TRAVAUX



■ Rue Camille Audinet

Fin des travaux de création d'un parking de 32 places et déménagement du stationnement.

■ Rue Joseph Mergau

Aux abords de l'école Jean Zay, pose de barrières pour sécuriser le trottoir et création de poches de stationnement.

REPORT ENQUÊTE DE RECENSEMENT

En raison du contexte sanitaire, l'Insee reporte, à titre exceptionnel, l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.



DÉMARCHAGE EN PORTE-À-PORTE

La Ville de Châtelleraut met en garde contre les démarchages abusifs ou frauduleux. Des personnes se présentent de la part d'Engie et de la Ville. Elles affirment que les habitations individuelles doivent obtenir un classement énergétique inférieur à C avant 2024, au risque de payer une surtaxe. **La Ville ne mandate aucune société de ce type.** Par ailleurs, un démarcheur mandaté par la Ville doit détenir une accréditation spécifiant la mission et la durée du mandatement.

RENDEZ-VOUS ARAMBOUROU

Atelier collaboratif pour tenter d'identifier des clichés sur verre du fonds Arambourou. **Jeudi 21 janvier de 14h30 à 16h**, sous réserve des conditions sanitaires.

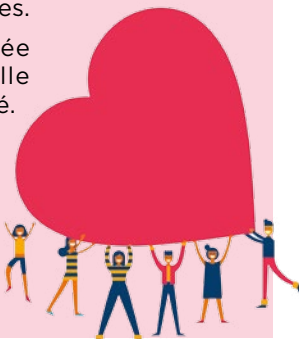


Centre des archives de Grand Châtelleraut
48 rue Arsène et Jean Lambert - 05 49 23 65 10
Sur inscription, séance limitée à 15 participants.

DON DU SANG

Donner son sang peut sauver deux vies. Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

Rendez-vous jeudi 28 janvier de 15h à 19h



BASSE-COUR

En France, le nombre de foyers d'influenza aviaire, hautement pathogène, a augmenté. Plusieurs foyers ont été confirmés dans des élevages de Nouvelle-Aquitaine. Il est demandé aux particuliers détenteurs de volailles de basse-cour ou d'oiseaux captifs de **les confiner ou d'installer des filets de protection**. Une surveillance quotidienne des oiseaux est impérative. Les particuliers détenteurs de volailles ont l'obligation de les déclarer en mairie ou sur le site **mesdemarches.agriculture.gouv.fr** rubrique "particuliers" puis "déclarer la détention de volailles".



SAPINS

Pour se débarrasser d'un sapin avant qu'il ne sème ses aiguilles dans toute la maison, la déchèterie est de mise. Il sera broyé. Attention, déposer son sapin dans la rue ou dans sa poubelle est interdit ! L'enlèvement forfaitaire d'encombrant de 76,22 € peut être facturé aux contrevenants.

Si vous souhaitez broyer votre sapin, consultez les dates de broyage sur **par-ici-les-bons-gestes.fr** ou au **0 800 835 821** (appel gratuit depuis un poste fixe).



VENTE DE COMPOSTEURS

Lundi 18 janvier de 12h à 17h aux Services Techniques, 208 rue d'Antran
Réservation obligatoire au **0800 835 821** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur **par-ici-les-bons-gestes.fr**

Un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait.

- 15 € pour le composteur en version plastique
- 20 € pour la version bois



SACS DE TRI SÉLECTIF

Les sacs jaunes sont remis gratuitement aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, une fois par an et par foyer.

Les sacs jaunes seront distribués : **jeudi 4 février de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h** à Châteauneuf, foyer Creuzé, sous réserve de l'évolution sanitaire.



DES « ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES » 2021 : OU COMMENT COMBINER LE SÉRIEUX DANS LA GESTION, ET L'AMBITION

Lors du conseil municipal du 17 décembre s'est tenu le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui doit, selon la loi, se tenir dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

L'exercice est technique bien sûr, mais aussi politique. Il mérite quelques explications : la matière budgétaire ne doit pas rester le privilège de quelques rares initiés. Aussi, la Majorité municipale tient à vulgariser quelques données auprès du grand public.

En premier lieu, c'est le « budget primitif » qui fera foi ; les « orientations budgétaires », comme leur nom l'indique, constituent des premières perspectives, simplement générales.

En 2020, le coût de la pandémie peut déjà être évalué à 1,3 million d'€, entre la hausse des dépenses (ex : achat de masques...) et la baisse des recettes.

Pour 2021, la pandémie de la Covid-19 et ses conséquences économiques et sociales font peser de lourdes incertitudes. Plusieurs scénarios quant au niveau de la crise sont possibles, aucun n'est certain. Cela vaut aussi pour les finances de la Ville, mais la réduction de l'activité réduira les recettes (c'est encore davantage le cas concernant le budget de l'Agglomération), tandis qu'en parallèle certaines dépenses risquent de croître, notamment dans le domaine du social. Il faudra s'adapter.

La Ville va devoir maîtriser encore davantage ses dépenses de fonctionnement. Elle l'a déjà fait, et ce souci de rechercher des économies sur son fonctionnement interne est constant. Cela vaut pour les « charges de gestion courante », qui pourraient a priori diminuer légèrement en 2021 par rapport au réalisé 2020.

Cela vaut également pour les dépenses de personnel. À ce sujet, à chaque fois que cela est possible, la mutualisation des services entre la Ville et l'Agglomération est génératrice d'efficacité, et réduit les coûts ; et ce sans baisse de la qualité du service rendu à la population. Une scission des 2 administrations, proposée par certains candidats aux municipales, serait un gaspillage de compétences, et un gaspillage tout court.

Au total les « dépenses réelles de fonctionnement » pourraient s'établir en 2021 à 36,2 millions d'€.

Rappelons également que le résultat de la section de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) permet d'alimenter en recettes la section d'investissement. En résumé, sans une gestion prudente en fonctionnement, les investissements seraient très réduits !

Or, malgré la Covid-19, la Majorité municipale, autour du Maire, soutient l'idée que la vie de la cité ne doit pas s'arrêter, et qu'au contraire la Ville, par ses investissements, va contribuer à maintenir l'activité et l'attractivité. Bref, tous les projets ne seront pas remis en cause. En plus des classiques travaux portant sur la voirie, les écoles, le réseau numérique, trois grands projets demeureront prioritaires : la rénovation urbaine des quartiers Lac-Renardières, la suite des opérations Cœur de Ville, et l'aménagement des quais de la Vienne sur la rive gauche.

Combiner sérieux dans la gestion, et ambition pour la Ville ; la tâche n'est certes pas simple, mais la Majorité municipale s'y attelle !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

LA CULTURE EST ESSENTIELLE ? ... OUI, ET POUR TOUS !

La culture retrouvera-t-elle sa place en 2021 ? Rien ne nous permet à l'heure où nous rédigeons ce texte de savoir si les décisions gouvernementales iront dans ce sens.

Châtelleraudais dispose d'une offre importante grâce, entre autres, aux associations. Le maintien des subventions nécessaires à leur fonctionnement et à leurs actions est donc impératif et nous y veillerons !

La municipalité doit également s'ouvrir à une plus grande diversité culturelle afin d'atteindre des personnes qui ne se sentent pas concernées / qui n'osent pas, et les jeunes qui n'y trouvent pas leur compte.

Innover, prospecter, encourager les acteurs locaux, créer un « pass culture » pour les moins de 15 ans, organiser des animations régulières (spectacles de rue, spectacles participatifs, concerts de plein air à la belle saison, expositions dans des lieux conviviaux, musiques actuelles,...).

Voici quelques propositions et nous ne manquons pas d'idées pour que la Culture se joue au pluriel !

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,
élus liste « Ma Ville, Solidaire et Écologique »
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

PAROLE D'ADMINISTRÉ

Récemment, un Châtelleraudais nous a contacté concernant un problème récurrent qui est la non mise à jour des informations sur le site de la Ville. Cet habitant, ayant vu sur le site de la mairie une distribution de sacs jaunes le 3 décembre, a fait le déplacement. Sur place, d'autres personnes venues pour la même chose, mais pas de distribution, celle-ci ayant été décalée au 4 février. Du temps et de l'essence gaspillés alors qu'une simple mise à jour du site aurait pu éviter tout cela. Nous demandons à ce qu'un travail soit fait afin que ce genre d'incident ne se produise plus.

M. Latus, J.P. de Michiel
groupe Rassemblement National
rn_chatellerault@gmx.fr

EN CETTE ANNÉE 2021,

Vaccinez-vous contre les prétentieux et les malhonnêtes, les menteurs et les exploités.

Vaccinez-vous contre les fausses informations, la propagande municipale et les promesses jamais tenues.

Vaccinez-vous contre les voleurs qui n'en veulent qu'à votre argent pour assouvir leurs ambitions personnelles.

Vaccinez-vous contre l'autoritarisme, contre le renoncement, contre ceux qui vous divisent et vous manipulent.

Vaccinez-vous pour être plus fort, plus combatif, plus unis.

Pour la Covid-19 faites comme vous l'entendez mais « VIVEZ ! »

Vivez dans la mesure du possible la vie la plus heureuse possible.

Vivez pour vous et pour ceux qui vous aiment ou que vous aimez.

Et surtout restez Unis... pour Vivre Heureux !

Didier Simonet, Patricia Bazin
élus liste « Châtelleraudais : Unis pour vivre heureux »

ACHETEUR MAIS AUSSI ACTEUR !

En lien avec la crise sanitaire les soldes d'hiver 2021 sont décalés au 20 janvier 2021.

C'est l'occasion pour chaque consommateur de privilégier ses achats dans les magasins de Châtelleraudais plutôt que sur internet. C'est bon pour le commerce et l'emploi de notre ville.

Pensez aussi à : <https://www.acheteza.grand-chatellerault.fr> le site des commerces de Grand Châtelleraudais.

David Simon
pour la liste « Une nouvelle Dynamique »
davidsimon.chatellerault@gmail.com



INGRANDES/VIENNE
FORMATIONS
EN ALTERNANCE

PORTES OUVERTES sur RDV

SAMEDI 6 FÉVRIER 2021

9H30/17H

SAMEDI 20 MARS 2021

9H30/17H



4ème/3ème
orientation
BAC pro SAPAT
DEAES
VAE

MAISON FAMILIALE RURALE
34, RN 10
86220 INGRANDES/VIENNE
05 49 02 62 03

mfr.ingrandes@mfr.asso.fr / www.ingrandes.mfr.fr
STAGE / APPRENTISSAGE / FORMATION CONTINUE

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître à Châtelleraut !



Magazine Municipal
 21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
 23 000 ex. en septembre



COMWEST²

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
 Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr



BONJOUR
CHÂTELLERAUT

Ne manquez aucune actualité sur votre ville !
 Restez informés en vous abonnant sur :

facebook.com/VilleChatelleraut

instagram.com/villechatelleraut

twitter.com/Chatelleraut86

“

En 2021, faites le choix d'un
ITIINÉRAIRE d'excellence.

L'ITII et le Pôle Formation vous souhaitent
une année 2021 lumineuse !

”

21

22

23